

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4 PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 30 JUIN

Madame Carnot

Samedi soir, M^{me} Carnot était dans son avant-scène, à l'Opéra-Comique, et assistait à la représentation de *Falstaff*.

Elle était contente. Son mari, dont la santé lui avait donné de l'inquiétude, tous ces derniers temps, allait mieux, s'était mis en route pour Lyon. Rassurée, mais craignant encore un peu pour lui les fatigues du voyage et des cérémonies, elle l'avait recommandé aux gens de sa suite. « Veillez à ce qu'il ne reste pas trop longtemps debout, à ce qu'il se ménage. » Car M^{me} Carnot est une épouse et une mère de famille exemplaire. Enfin, il était parti, bien disposé. Elle le savait là-bas, reçu avec enthousiasme, souriant à tous, donnant des poignées de main, passant au milieu des acclamations. Alors, fidèle à son rôle, à ses devoirs de demi-souveraine, elle avait tenu à paraître dans ce théâtre, à applaudir l'œuvre de Verdi, du maître vénérable qui était venu demander à Paris une nouvelle consécration de sa gloire et dont l'harmonieux génie avait semblé mettre un trait d'union entre les deux nations latines, si malheureusement divisées.

Elle était dans sa loge, sentant monter vers elle la discrète, mais très sincère sympathie de tous. Comme toujours, la foule éprouvait en sa présence un sentiment de plaisir. Malgré tant de mal qu'on dit de nous et que nous en disons nous-mêmes, nous sommes un peuple de braves gens ; et, hier encore, nous étions heureux de voir, au premier rang de la hiérarchie sociale, cette digne et excellente personne. Dans les réunions mondaines, jamais la phrase : « Tiens ! voilà M^{me} Carnot », n'était suivie d'une médianse, pas même d'une épigramme. Chacun souriait de loin à cet aimable et pur visage. On admirait les hautes vertus de la compagne du chef de l'Etat, et, de plus, on lui savait gré de les pratiquer avec tant de simplicité et de bonne grâce. C'était une fierté pour nous, quand la France avait des hôtes à recevoir, de leur montrer tout d'abord, — auprès du premier des citoyens, à la place la plus apparente, et comme une parure de la patrie, — cette honnête femme.

Si modeste que soit M^{me} Carnot, elle a dû souvent s'apercevoir, elle a dû souvent être heureuse de l'affectueux respect dont elle était comme enveloppée ; et, l'autre soir, dans cette salle brillante, devant ce public choisi, peut-être, encore une fois, attendrie et bercée par la musique, a-t-elle eu cette douce sensation qui lui caressait le cœur.

Mais le lendemain !...

Non, on ne peut y songer sans frémir !... Elle est là, paisible, dans l'intimité de la famille. Les fenêtres de l'Elysée sont ouvertes sur la chaude nuit de juin et laissent pénétrer le parfum des roses. Quand soudain paraît un familier du logis, les traits bouleversés. C'est la nouvelle, l'effroyable nouvelle ! Et les télégrammes se succèdent, se précipitent, les télégrammes où flambotent les mots de sang ! Oh ! ce voyage nocturne, et, dans la gare sombre, où ronfle la machine attelée à la hâte, le départ de cette pauvre femme, dé-

vorée d'angoisse et d'épouvante, parmi tous ces hommes aux faces mornes et parlant à voix basse !... Hélas ! le « rapide » peut courir, rouler à faire fumer les rails, dévorer la nuit et l'espace. La malheureuse arrivera trop tard ! A Dijon, à moitié route, M^{me} Carnot apprend l'atroce vérité. Son mari est mort. Elle aussi, elle reçoit son coup de poignard !...

En vérité, je ne puis arracher ces horreurs de ma pensée.

Une seule fois, j'ai eu l'honneur de voir de près M^{me} Carnot et de causer avec elle. C'était dans la première année de la présidence de son mari, et elle passait alors la fin de l'été au palais de Fontainebleau, avec sa famille. Je fis ce petit voyage pour me rendre à l'audience qu'elle avait bien voulu m'accorder et pour lui parler d'une grande et malheureuse artiste, cruellement atteinte par la maladie et menacée par la misère. Jamais je n'oublierai avec quel zèle et quelle chaleur d'âme elle accueillit ma requête, ni combien elle fut, dans cette circonstance, bienfaisante et bonne.

Au moment où elle est accablée, à son tour, par la plus affreuse des infortunes et où elle va sans doute s'abîmer dans son deuil, ce souvenir me hante et m'émeut. M^{me} Carnot m'a rarement vu dans les fêtes dont elle faisait si gracieusement les honneurs, et je ne les ai traversées deux ou trois fois que pour m'incliner devant elle. Je suis peu mondain, encore moins courtisan. Mais je tiens à dire, aujourd'hui, à cette noble femme que je souffre de sa douleur et à lui prouver que le poète, qu'elle aida un jour à faire un peu de bien, n'est pas un ingrat.

La pitié de la France suit d'instinct la justice et la raison et s'adresse à ceux qui la méritent, aux innocents, aux victimes.

En est-il une plus touchante que M^{me} Carnot qui, née dans la classe moyenne, en ayant les bonnes et modestes habitudes, s'est trouvée portée au rang suprême, a su y occuper dignement sa place, d'instinct, à force de tact et de bienveillance, et qui, brusquement, est jetée dans ce drame de sang, en pleine horreur historique ?

Oui, je la plains profondément, et tous les gens de cœur la plaindront comme moi. Dans sa jeunesse, elle n'avait certainement rêvé que d'être une loyale épouse et une tendre mère. Plus tard, elle n'était entrée dans la vie éclatante que pour y suivre son mari, n'avait accepté les honneurs — avec quel ennui secret, sans doute, et quelle fatigue ! — que pour se montrer digne de l'homme qu'elle aimait. Et tout à coup, l'inflexible destinée lui apprend que tout se paye, même ce qu'on n'a pas demandé ; que les souffrances se mesurent aux grandeurs, et inflige à cette douce et simple femme les tragiques désespoirs et les larmes des reines.

La voici désolée pour toujours. Elle ne trouvera quelque tempérament à sa douleur que dans ses devoirs maternels et dans le culte d'un mort pour qui l'histoire, si souvent injuste et passionnée, se montrera très indulgente. Car, devant la fin sanglante du Président Carnot, les plus sévères ont désarmé. Ils ne veulent se rappeler que son amour de la paix et du travail, son respect de la loi, sa scrupuleuse probité.

La figure du Président Carnot, qui semblait plutôt effacée, a pris, depuis le coup de cou-

tean, beaucoup de dignité et même de grandeur. Le grand-cordon de la Légion d'honneur, insigne de son rang, dont il s'ornait dans les cérémonies officielles, deviendra, pour sa famille, une très précieuse et très honorable relique. Les taches de sang qui le souillent et que sa veuve couvre, aujourd'hui, de baisers et de larmes, portent témoignage que Sadi Carnot était digne d'occuper la première place, puisqu'il a su mourir, noblement, courageusement, de la mort par le glaive, de la mort du chef.

François Coppée.

M. Casimir-Perier ET LA PRESSE ÉTRANGÈRE

L'élection de M. Perier a produit en Europe une profonde impression et la presse étrangère est unanime à saluer en lui le Président « nécessaire et souhaité ».

Trop souvent, en dehors des frontières, ceux qui nous connaissent mal nous jugent sur l'apparence et ils prennent pour le fond de notre tempérament national et le sentiment général du pays les déclamations furieuses de quelques-uns ou la facile et indolente ironie de certains autres ; la sympathie même qu'avait réveillée pour la France le grand deuil où la plongeait l'attentat de Lyon n'en était pas moins tempérée de quelque anxiété. On voyait le péril socialiste et anarchiste, et l'on se demandait, si au milieu de la crise que le pays traversait, le Congrès aurait l'énergie de maintenir l'ordre et de l'assurer pour l'avenir en choisissant pour premier magistrat un homme ferme et qui ne craindrait pas les responsabilités. L'élection de M. Casimir-Perier a fait s'évanouir toutes les inquiétudes.

De toutes parts, à Londres comme à Vienne, à Berlin comme à Rome ou à Saint-Petersbourg, la presse, organe fidèle de l'opinion, témoigne de son entière satisfaction ; M. Casimir-Perier a été vu à l'œuvre par l'Europe durant son passage au ministère des affaires étrangères, et chacun reconnaît que personne mieux que lui, en France, n'était capable d'assurer la paix intérieure et la paix extérieure. Les amis de la France s'en réjouissent pour nous, et ceux qui ont de moins bons sentiments à notre égard se résignent, à la pensée que le monde entier doit profiter de l'énergie et de l'esprit pacifique du nouveau Président de la République française.

La satisfaction est d'autant plus vive que, jusqu'au dernier moment, on avait été moins sûr du succès ; les crieries des radicaux avaient été, comme toujours malheureusement, prises au sérieux et l'on hésitait à croire que le Congrès saurait se dégager de leur pression.

La rapidité de l'élection, enlevée au premier tour de scrutin, a rendu la confiance, et ceux mêmes qui n'ont guère de sympathie pour nos institutions sont forcés de reconnaître que la transmission du pouvoir présidentiel, opérée avec autant de calme, dans des circonstances qui, partout ailleurs, auraient paru difficiles, était un témoignage certain de notre sagesse et de notre possession de nous-mêmes. Ce sont deux des qualités que l'on prise le plus chez un voisin puissant, et c'était de celles que l'on se plaisait le plus volontiers à nous refuser.

Après l'élection de M. Casimir-Perier, il faut avouer que nous n'en sommes pas aussi dépourvus qu'on le prétendait ; elle nous relève donc dans l'opinion de l'Europe et ce n'est pas une des moindres raisons pour lesquelles nous manifestons librement notre respect pour le nouveau représentant officiel de notre nation.

LA CHAMBRE

Séance du 29 juin

Les funérailles nationales

M. Charles Dupuy, président du conseil, dépose un projet de loi ayant pour objet de décider que des funérailles nationales seront faites à M. Carnot, et d'ouvrir à cet effet, sur l'exercice 1894, un crédit extraordinaire de 100,000 fr. au ministère de l'intérieur et un crédit de 10,000 fr. au ministère des affaires étrangères.

L'urgence est déclarée ; la discussion immédiate ordonnée et le projet de loi est adopté à l'unanimité de 543 votants.

M. de Mahy, qui occupe le siège présidentiel, invite la Chambre à fixer le jour de sa première séance. M. Hubbard demande qu'il y ait séance demain samedi pour l'élection du président ; d'autres demandent l'ajournement à jeudi.

La Chambre décide qu'elle se réunira mardi à deux heures.

Informations Politiques

LE FUTUR MINISTÈRE

Cabinet Burdeau

Hier matin, le nouveau Président de la République a conféré de nouveau avec M. Burdeau.

Dans les couloirs de la Chambre, on considère comme certain que cet ancien ministre des finances prendra la présidence du conseil.

M. Casimir-Perier et lui, en fort bons termes personnels depuis longtemps, se seraient mis d'accord dès la veille du Congrès.

M. Burdeau ne fera ses démarches officielles pour s'assurer des collaborateurs qu'après les funérailles de M. Carnot ; mais il a dès maintenant commencé ses négociations par intermédiaires.

D'après certaines informations, il serait décidé à reconstituer presque complètement le cabinet du 3 décembre 1893, c'est-à-dire :

MM. Viger, agriculture ; Marty, commerce ; Burdeau, finances ; Mercier, guerre ; amiral Lefebvre, marine ; Spuller, instruction publique ; Raynal, intérieur ; Dubost, justice ; Jonard, travaux publics ; Boulanger, colonies. M. Hanotaux conserverait le portefeuille des affaires étrangères.

Mais on croit, d'autre part, qu'il fera plusieurs emprunts au Cabinet actuel. On donne comme fort probable que MM. Poincaré, Leygues, Delcassé, Barthou et Hanotaux resteront ; que MM. Etienne et Jules Roche seront de la combinaison.

M. Jules Roche aurait le portefeuille de la guerre et M. Raynal celui de la marine.

Cabinet Dupuy

Suivant d'autres racontars, M. Charles Dupuy aurait vu dans l'après-midi d'hier quelques personnages politiques de ses amis et collègues du ministère démissionnaire, et conserverait le cabinet actuel.

Les radicaux sont absolument furieux contre M. Dupuy et ne parlent de rien moins que de le renverser à la prochaine occasion.

Les obsèques de M. Carnot

La couronne de Strasbourg

Un groupe de dames et de jeunes filles strasbourgeoises vient d'adresser à M^{me} Carnot, avec une couronne aux couleurs d'Alsace-Lorraine, l'émouvante lettre suivante, datée de Strasbourg, 27 juin 1894 :

« Madame, du monde entier les marques de sympathie affluèrent vers vous et notre modeste offrande se perdra au milieu de couronnes cent fois plus belles.

« Cependant, nous aussi, nous tenons à vous témoigner la part que nous prenons au deuil qui vous frappe. Nous pleurons avec vous et avec la France l'homme loyal et aimé auprès duquel vous avez eu la gloire et le bonheur de vivre et qui vient de donner sa vie à son pays. Nous déposons avec un cœur saignant l'écusson aux armes de notre ville sur la tombe de Carnot.

« Daignez agréer, Madame, l'expression respectueuse de nos hommages et de notre douleur.

« UN GROUPE DE DAMES ET DE JEUNES FILLES DE STRASBOURG. »

Programme musical de la cérémonie religieuse

Voici le programme définitivement arrêté de la cérémonie religieuse :

Pendant la plus grande partie de la cérémonie, le grand orgue sera tenu par M. Saint-Saëns.

De Profundis par les chœurs du Conservatoire et la maîtrise.

Marche funèbre de Beethoven ; Orchestre et Société des concerts ; Deux strophes de *Mors et Vita* de Gounod, chantées par Faure et les chœurs ; Quelques versets de *Dies iræ* ; *Pie Jesu*, Faure ; Quelques finales de la messe de *Requiem* de Saint-Saëns ; Orchestre et Société des concerts ; *Libera*, chœurs et maîtrise ; Marche funèbre d'Ambroise Thomas, par l'orchestre et la Société des concerts.

Les troupes de service

Les troupes commandées pour assister aux funérailles se composeront de trois divisions d'infanterie de la brigade d'artillerie de Vincennes, de la 4^e division de cavalerie avec les batteries à cheval et de l'École polytechnique.

Les officiers de réserve et de l'armée territoriale sont autorisés à assister aux funérailles et auront leur place à la gauche de l'armée active.

La couronne du Sénat

Une souscription est ouverte parmi tous les membres du Sénat à l'effet d'acheter une couronne pour les obsèques de M. Carnot.

Les discours

Quatre discours seront prononcés aux obsèques de M. Carnot. Les orateurs seront : M. Ch. Dupuy, président du conseil, qui parlera au nom du gouvernement, le président du Sénat, M. Challemel-Lacour, M. de Mahy, premier vice-président de la Chambre des députés, le général André, commandant l'École polytechnique et camarade de promotion de M. Carnot, au nom de la famille et des amis.

Les discours seront prononcés au Panthéon.

Service à l'église russe

A l'église russe a été célébré hier un service funèbre pour honorer la mémoire de M. Carnot. L'ambassadeur de Russie y assistait avec tout le personnel de l'ambassade en tenue de cérémonie.

Les couronnes russes

Un courrier spécial a quitté hier Saint-Petersbourg, se rendant directement à Paris, porteur de couronnes destinées aux obsèques de M. Carnot et envoyées par la famille impériale, le gouvernement, l'ambassade de France, la colonie française et diverses autres notabilités russes.

Délégation des préfets

La délégation des préfets sera composée de M. Hendlé, préfet de la Seine-Inférieure, de M. Rivaud, préfet du Rhône, et de M. Michel, préfet de la Côte-d'Or.

Les emblèmes

Nous avons indiqué, hier, à quel chiffre — un million de francs — on évaluait les commandes reçues à l'occasion des splendides funérailles qui se préparent.

Mais les témoignages de sympathie et de regrets ne se bornent pas à l'envoi de couronnes. L'industrie des camelots a inventé divers emblèmes dont voici la description :

Une rose tricolore recouverte d'un ruban noir ; un bouquet de trois immortelles jaunes, ayant au centre une fleur tricolore, le tout enveloppé dans un nœud de crêpe ; une médaille commémorative ayant sur la face un portrait de M. Carnot et sur l'autre côté l'inscription suivante :

« M. François-Marie-Sadi Carnot, Président de la République française, né à Limoges le 14 août 1837. Elu Président de la République le 3 décembre 1887. Mort à Lyon le 24 juin 1894. »

Trois œillets tricolores couverts d'un crêpe ; deux petites branches de lierre et une fleur tricolore ; une couronne de feuilles de chêne, cravatée d'un ruban tricolore couvert d'un crêpe noir ; un béret de drap tricolore portant sur le côté un large nœud de crêpe.

Consigne et punitions levées

A la nouvelle de l'assassinat de M. Carnot, le général Saussier, gouverneur de Paris, avait consigné dans les casernes, avec l'ordre de se tenir prêts à tout événement, les troupes de la garnison qui restaient sous les armes.

Cette consigne a été levée hier matin, et le ministre de la guerre a en outre fait annoncer que toutes les punitions, celles de cellule de correction exceptées, étaient levées et un jour de repos était accordé à l'armée.

Un document historique

Extrait du *Journal officiel*, dimanche 20 novembre 1870 :

Le gouverneur met à l'ordre du jour les noms des défenseurs de Paris qui ont bien mérité du pays depuis le commencement du siège :

Garde mobile. — (Aube).

PERIER (Casimir-Jean-Paul-Pierre), capitaine au 1^{er} bataillon. A enlevé sa compagnie avec un entrain remarquable à l'assaut du village de Bagnoux, où il combattait aux côtés du commandant de Dampierre, tué à l'ennemi, en donnant d'éclatantes preuves de bravoure.

Les groupes syndicaux

Sur l'instigation de M. Marguery, président du syndicat de l'alimentation, les huit groupes syndicaux du commerce et de l'industrie de l'industrie de Paris, représentant environ sept cents chambres syndicales, ont l'intention de déposer leurs couronnes sur un char funéraire traîné par six chevaux tenus en main. Les groupes syndicaux demandent à prendre place dans le cortège après les délégations du tribunal de commerce et de la chambre de commerce.

Informations Diverses

Désordres à Marseille

Des incidents assez sérieux se sont produits hier, à l'instigation de certains meneurs affiliés aux groupes anarchistes.

Les ouvriers français des chantiers d'assainissement à Masargues ont refusé de travailler à côté des Italiens et se sont rendus en ville où ils ont forcé tous leurs camarades employés au nombre de 3,000 environ à cesser tout travail.

Ils se sont rendus ensuite à la Bourse du travail où ils ont rédigé une pétition contre l'emploi des Italiens dans tous les travaux publics et déclaré qu'il ne reprendraient le travail qu'après le renvoi de ces derniers.

La police est sur pied ; les troupes sont consignées dans les casernes.

Démonstration contre le consulat français à Gènes

Un groupe de deux cents personnes a tenté de faire une démonstration contre le consulat français.

Les agents ont repoussé les manifestants. Deux arrestations ont été opérées.

La ville est calme et la population désapprouve les manifestations.

Le rapatriement des ouvriers italiens

Le gouvernement italien a demandé à la Chambre l'ouverture d'un crédit extraordinaire

de 100,000 francs destiné au rapatriement des ouvriers italiens de France. Le projet du gouvernement a été renvoyé à la commission du budget.

Le terrible accident de Bussières-les-Clermont

Un épouvantable drame vient de mettre en émoi la petite commune de Bussières-les-Clermont, dans la Haute-Marne.

Avant-hier, pendant une leçon de calcul, M. Guillemain, instituteur, voulut montrer à ses élèves comment Caserio Santo s'y était pris pour assassiner M. Carnot. Prenant un bouquet d'œillets et son couteau de poche, il plaça l'un et l'autre dans sa main et tendit son bras en avant. Un des élèves, le jeune Gérard (Elie), âgé de huit ans, placé devant lui, fit un faux mouvement et vint tomber, la face en avant, contre le couteau de l'instituteur. La lame pénétra entre deux côtes et vint toucher les poumons et le cœur. Un quart d'heure après, le pauvre enfant rendait le dernier soupir. L'instituteur était adoré de ses élèves et, dans son désespoir, il voulait se suicider. Les parents, malgré leur désolation, demandent qu'il n'y ait pas de poursuites.

Une trombe à Gap

Une trombe épouvantable s'est abattue, avant-hier soir, à six heures, sur Gap et les environs. Les cours d'eau ont débordé subitement et causé des dégâts considérables.

Les riverains ont pu évacuer leurs maisons, mais sur plusieurs points le bétail surpris n'a pu être sauvé. Les récoltes sur pied sont perdues.

Une compagnie empoisonnée

A la suite de la fête du 7^e de ligne, qui a eu lieu le 24, une compagnie en station à Abbeville a de nombreux malades, tous atteints de vomissements, coliques, diarrhées.

Les officiers sont constamment près de leurs hommes, le médecin du corps ne cesse nuit et jour de les soigner. Le médecin en chef du corps est venu, le général de division Sannois est arrivé d'Amiens pour les visiter.

Une enquête judiciaire est prescrite. La mauvaise qualité de la viande fournie serait la cause de ce commencement d'empoisonnement. On espère maintenant sauver tous les hommes.

Un attentat en Russie

Un coup de feu a été tiré hier sur la sentinelle qui gardait le pont d'Okulovka, sur la ligne de Moscou.

La sentinelle a été blessée et a donné l'alarme, mais l'assassin a pu s'échapper.

On croit que le criminel voulait faire sauter le pont au retour du Tsar de Borki.

Ligue internationale contre les anarchistes

L'Italie serait disposée à proposer un système international de surveillance des anarchistes.

Il y aurait un bureau central d'informations.

BULLETIN FINANCIER

29 juin 1894.

Le marché est faible. On avait beaucoup acheté et il faut maintenant revendre. Et nous avons raison de dire qu'il nous semblait qu'on avait été un peu trop vite. C'est demain la réponse des primes et on pourrait reculer un peu ; les reports cotés par anticipation paraissent un peu chers et on réalise.

La plupart des marchés étrangers sont fermés aujourd'hui, il n'y a donc pas d'indication de ce côté.

Le 3 0/0 se négocie à 100.27 après 100.40.

Le 3 1/2 cote 106.90.

Les actions de nos grands établissements de crédit ne donnent lieu qu'à peu d'affaires. La tendance est un peu lourde. Le Foncier s'inscrit à 955. Le Lyonnais cote 737.50.

Nos grands chemins n'ont pas maintenu aujourd'hui les bonnes tendances de ces jours derniers. Ils reculent tous.

Bonne tenue des chemins espagnols, sur le bruit d'une entente des compagnies avec le gouvernement.

Les chemins orientaux sont demandés à 552.50.

L'Italien est à 98.90. L'Extérieure finit à 65 1/2.

Les fonds ottomans sont plus faibles. En Banque, la Langlaagte se négocie de 120 à 121 25.

DE LAVIGERIE,

22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 30 Juin

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 26, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	23°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	21°
Midi,	767 m/m	au-dessus	23°
Hausse,	5 m/m		
Baisse,	0 m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	16°

Tribunal de Saumur

Jeudi dernier 28 juin, M. le Procureur de la République demandant que l'audience civile fût levée en signe de deuil, a prononcé d'une voix émue ces paroles pleines d'énergie et d'élévation :

« Messieurs,

« L'affreuse nouvelle de la mort du Président de la République a jeté la consternation et la stupeur dans tous les esprits et la plus poignante douleur dans l'âme de tous les citoyens.

« Le deuil qui se lit sur tous les visages se reflète aussi dans tous les cœurs.

« Nous avons ressenti pour cet abominable forfait l'horreur qu'il pouvait inspirer.

« Nous n'oublions pas que ce crime odieux a été commis par un de ces sinistres gredins en révolte ouverte contre la société tout entière.

« Dans cette lutte engagée par une horde de brigands contre l'armée des gens de bien, nous n'ignorons pas quels sont nos devoirs et nos responsabilités et nous saurons tous, en nous inspirant de l'exemple du Grand Citoyen qui vient de mourir dans l'accomplissement de son devoir, nous montrer à la hauteur des circonstances et de notre tâche.

« Messieurs, je vous propose de vouloir bien, en présence de la mort tragique du premier magistrat de la République, lever l'audience en signe de deuil. »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE SAUMUR

DEUIL NATIONAL

ARRÊTÉ

Le Maire de Saumur,

Considérant qu'il est du devoir de la ville de Saumur de l'associer au deuil de la Nation le jour des funérailles du Président Carnot,

ARRÊTE :

Pendant la journée du dimanche 1^{er} juillet 1894 :

1^o L'Hôtel de Ville et les principaux édifices publics seront ornés de drapeaux tricolores cravatés de crêpe noir.

2^o Les citoyens de Saumur sont invités à orner la façade de leurs demeures de drapeaux tricolores cravatés de crêpe noir.

3^o Le concert de la *Musique Municipale* est ajourné à une date ultérieure.

4^o Toutes les réjouissances publiques sont suspendues.

5^o Les bals publics et les cafés chantants seront fermés.

M. le Commissaire de police et M. l'Architecte de la ville sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville de Saumur, 29 juin 1894.

Le Maire, Dr PETON.

Nous relevons à la porte de l'église Saint-Pierre l'annonce suivante qui peut intéresser plusieurs de nos lecteurs :

Paroisse de Saint-Pierre

Fête patronale, Dimanche 1^{er} juillet

Messes basses : 6 h., 8 h., 9 heures. Messe solennelle 10 h. 1/4 avec le concours de la musique de l'Institution Saint-Louis et de plusieurs artistes de la ville.

M^r l'évêque de Tunis prêchera à la grand'messe et quètera pour ses œuvres.

M. l'abbé Delahaye prononcera le panégyrique de saint Pierre aux vêpres. Vêpres à 3 heures ; salut en musique.

Eglise Saint-Nicolas

Indépendamment de l'allocution que M^r Gazaniol, évêque de Tunis, doit faire demain à Saint-Pierre, Sa Grandeur prendra la parole à la messe de midi dans l'église Saint-Nicolas.

Une quête sera faite au profit des œuvres catholiques françaises de Tunisie.

La fête des champagniseurs

Saint Jean cumulé : il est à la fois le patron des champagniseurs et aussi des tonneliers et de tout ce qui touche de près ou de loin à la « douelle ».

C'est pour fêter leur patron que la maison Louis Duvau, de Varrains, fondée en 1848, et dirigée par M. Chapin, si justement réputée dans le monde entier pour la délicatesse de ses vins mousseux de Saumur, avait réuni dans de agapes familiales, la veille de Saint-Jean, tous les employés et cavistes.

C'était l'heure du déjeuner que l'on avait choisie pour... que ça dure plus longtemps.

Le menu avait, pour qui connaît le pays, un parfum de cru tout à fait appétissant.

Ce que la matelotte de poisson du Thouet est bonne dans ce petit coin du Saumurois, et l'ail parfumé, et les haricots savoureux et dilatables, ce n'est rien que de le dire, il faut y être.

Par ce temps, où certains voyageurs en socialisme aiment par trop à abuser de la loi de 1884, pour réunir des ouvriers qu'ils n'emploient pas sous le prétexte de les éclairer sur leurs droits envers leurs patrons, il ne nous déplaît pas de voir précisément de véritables employeurs grouper autour d'eux leurs ouvriers, et de leur offrir le fin « gigot agrafé à l'ail » flanqué de haricots venus côte à côte avec le raisin qui fait le vin pétillant.

Autour de la table, patrons et ouvriers se sentent les coude et cela vaut mieux, pour les uns et pour les autres, que d'entendre un prêche anarchiste, même dans une cave.

ALLONNES

Histoire de faux

Il y a deux mois, une faux d'une valeur de 8 fr. était soustraite à M. Besnard, d'Allonnes, qui, après de sommaires et infructueuses perquisitions, ne s'occupait plus de l'affaire.

Mardi dernier, regardant faucher un de ses voisins de pré, le sieur X..., il remarqua que les « béquilles » (poignées) de la faux dont se servait se dernier étaient absolument semblables à celles de l'outil qui lui avait été dérobé. Il s'enquit auprès de X... de l'endroit où il avait acheté cette faux ; et le voisin répondit en avoir fait emplette à Saumur en 1889.

M. Besnard avisa la gendarmerie d'Allonnes qui interrogea X..., lequel maintint ses dires et affirma sa légitime propriété. L'enquête continue.

Vol d'une charrette à bras

Le 28 juin, dans la soirée, M. Delalande, charron, habitant Allonnes, remis, sous un hangar longeant la route d'Allonnes à Russé, une charrette à bras estimée 50 fr. Le lendemain matin la voiture avait disparu.

Voici un signalement approximatif : charrette en bon état, caisse peinte en bleu, roues peintes en jaune, brancards en bois de merisier.

SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES

Escroquerie d'aliments

Mercredi dernier, le garde-champêtre de la commune de Saint-Clément-des-Lévées avisait la gendarmerie de Gennes qu'il venait d'arrêter un étranger au pays, à la suite des faits ci-après :

Il entra, vers 6 heures du matin, chez M^{me} Martineau, maîtresse d'hôtel, y consommait une bouteille de vin et du fromage, se dit garçon mennier à Gennes et, pendant une courte absence de M^{me} Martineau, il s'équiva. Deux heures plus tard, il s'installa chez M^{me} Canard, autre aubergiste, s'y fit servir la goutte plus une bouteille de vin, raconta qu'il possédait 150 francs dans sa poche, avala deux repas, des consommations variées et nombreux,

ses, coucha, prit un déjeuner — le tout montant à 15 fr. 30 — et leva le pied en disant qu'il n'avait pas d'argent.

M^{me} Canard recourut au garde-champêtre qui pinça l'homme. Quand les gendarmes de Gennes l'interrogèrent, il déclara se nommer François, piqueur de meules, sans domicile fixe, et s'être fait arrêter exprès.

MONTREUIL-BELLAY

Nomination du nouveau curé

M. l'abbé Marsille, curé de Nyoiseau, désigné par M^r l'Evêque pour la cure cantonale de Montreuil-Bellay, est agréé par le gouvernement.

LONGUE

Nomination du nouveau curé

Nous sommes heureux d'annoncer, dit le *Maine-et-Loire*, que M. l'abbé Desgrez, curé de Brigné, si connu et aimé à Angers, où il était professeur de philosophie à l'Externat Saint-Maurille, est agréé par le gouvernement comme curé de Longue.

Son installation aura lieu, dit-on, le 15 juillet.

VERNANTES

Découverte d'ossements humains

La semaine dernière, le sieur Roger, aubergiste aux Trois-Bondias, commune de Vernantes, en faisant des fouilles dans un champ voisin de sa maison, a découvert trois squelettes humains parfaitement conservés.

Il en fit aussitôt aviser la gendarmerie, qui se livra à un examen minutieux et finit par conclure, suivant l'avis du médecin consulté, que les trois squelettes devaient remonter aux guerres de Napoléon, ou à la Révolution, ou peut-être, plus vraisemblablement, au XIV^e siècle.

De mémoire d'homme, il n'avait été question de crime dans la contrée.

Tentative d'assassinat

C'est à la Chapelle-aux-Pies — près Bouillé-Ménard — qu'a eu lieu la tentative d'assassinat dont nous avons parlé.

Un ouvrier a reçu dans le bas ventre un coup de pied terrible d'un sieur Fayet, redouté de toute la contrée, qui a déjà subi diverses condamnations, sinon toutes, du moins la plupart pour coups et blessures, la dernière notamment pour sévices sur la personne de sa femme.

M. le docteur Chevalier, appelé en toute hâte, a déclaré que l'état du blessé est assez grave, mais il espère le sauver malgré des complications nerveuses.

L'instruction a été habilement menée et les recherches faites par la gendarmerie établissent très nettement la culpabilité de Fayet ; les traces des clous relevées à la jambe du blessé correspondent parfaitement à la forme et au nombre des clous des souliers de Fayet, de même que celles relevées sur le sol à l'endroit même où il attendait sa victime. De plus, il y a eu griet-apens. Fayet avait attendu sa victime, un nommé B..., au coin d'un chemin.

Toute la commune de Bouillé-Ménard est en proie à une vive émotion. (*Patriote.*)

Un sourd dans l'armée

Sous ce titre, on lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Lors du passage du 135^e de ligne à Montsoreau, un des habitants (comme presque tous, du reste), offrit un bon repas aux soldats logés chez lui. Il en avait quatre à sa table, et vous croirez sans peine que ces braves jeunes gens, après s'être mis 33 kilomètres de marche dans les jambes, par une chaleur abominable, mangèrent avec appétit et dégustèrent avec plaisir l'excellent vin des coteaux de Saumur.

« A sa gauche, le maître de la maison avait un jeune homme qui, bien que faisant largement honneur au repas, comme ses camarades, ne prenait qu'une très légère part à la conversation.

« Il lui demanda à plusieurs reprises de

quel pays il était et fut fort étonné de ne pas recevoir de réponse.

« — Monsieur, dit alors un de ses camarades, veuillez l'excuser. Il ne vous a pas entendu : il est sourd... Il n'est pas positivement sourd comme un pot, mais il a une oreille, celle qui est de votre côté, tellement paresseuse, qu'il faut parler assez fort pour le faire entendre.

« Un sourd dans l'armée ! Est-ce croyable !

« Le soldat qui avait pris la parole continua :

« — Je connais cet homme depuis plus de dix ans. Nous sommes camarades d'enfance et je l'ai toujours vu avec l'infirmité que vous voyez. Tous deux nous sommes originaires du canton d'Amboise.

« — Alors vous êtes pleinement convaincu que la surdité est réelle ?

« — Assurément, Monsieur, répliqua le soldat. Quel intérêt d'ailleurs aurait-il à feindre cette infirmité vis-à-vis de vous, qu'il ne connaît pas et dont il n'a rien à attendre !

« Il n'y avait rien à répondre à cela.

« C'est égal ! La chose est bien étrange ! Nous, bons campagnards, ignorants en beaucoup de choses et, parfois, simples comme les fleurs qui ornent nos prés, nous disons tout bonnement que puisque cela est, c'est que ça peut se faire ainsi sans qu'il en résulte aucun inconvénient. Mais tout le monde, après avoir lu ce fait singulier, bizarre, ne pensera peut-être pas comme nous. — J. de C. »

Le jour des obsèques

A l'occasion des obsèques de M. Carnot, le maire de Nantes, se faisant l'interprète des sentiments de ses concitoyens, les invite à s'associer à la douleur nationale en arborant le drapeau de deuil et en fermant leurs magasins pendant toute la journée de demain dimanche.

L'avis suivant aux acheteurs a été communiqué aux journaux de Nantes :

« La grande majorité, pour ne pas dire la presque unanimité des commerçants, devant fermer leurs magasins dimanche à cause du deuil national, nous engageons vivement nos concitoyens à faire leurs achats dès samedi. »

La cérémonie du dimanche 1^{er} juillet et la marine

Le ministre de la marine a télégraphié aux cinq ports, aux commandants d'escadre, aux chefs de station et aux bâtiments isolés de prendre les dispositions suivantes, le dimanche 1^{er} juillet, à l'occasion des obsèques nationales du Président Carnot.

Les bâtiments mettront, dès le lever du soleil, les pavillons en berne et les vergues en panne.

Les commandants de rade tireront un coup de canon d'heure en heure jusqu'à 3 heures de l'après-midi. A 3 heures, ils tireront une salve de 24 coups de canon.

Les bâtiments, après cette salve, reprendront leur tenue régulière.

Le prix du blé

Voici un tableau indiquant le prix des 100 kilog. de blé sur les principaux marchés de France et de l'étranger, arrêté à la date du 15 juin 1894 (75 kilog. par hectolitre de blé).

Paris, 49 fr. 65.

Lyons, 49 fr. 50. — Rouen, 48 fr. 75. — Toulouse, 48 fr. 90. — Nancy, 49 fr. — Dijon, 49 fr. 25. — Chartres, 49 fr. 15. — Bergues, 48 fr. 25.

Berlin, 48 fr. 75. — Vienne, 44 fr. 80. — Londres, 44 fr. 95. — Bruxelles, 43 fr. — Odessa, 43 fr. 85. — New-York, 40 fr. 80. — Chicago, 40 fr. 45.

Les Scories de la Machine

La comparaison tant de fois répétée de notre corps avec une machine à vapeur est d'une exactitude et d'une précision qu'aucune découverte de la science moderne n'est venue infirmer. Comme cet engin mécanique nous consommons du charbon — les aliments — et comme lui nos rouages ne fonctionnent régulièrement qu'à la condition d'être huilés, net-

toyés, entretenus en parfait état. La durée de notre vie serait certainement doublée, si tous nos organes ne cessaient d'être débarrassés des mille scories produites par l'action vitale elle-même ; or, suivant l'intensité de cette action, les conditions du régime, du milieu, de la température, certains de nos ressorts s'encombrent peu à peu de ces déchets, l'élimination en devient de plus en plus paresseuse, irrégulière, difficile, et bientôt le mal s'installe ici où là ; la machine a besoin de réparations.

Existe-t-il, dans l'arsenal de la thérapeutique actuelle, un souverain réparateur de ces troubles fonctionnels ? Sans doute, mais nous en connaissons, nous en préconisons un dont l'efficacité curative nous est chaque jour démontrée, et dont l'action à la fois stimulante, tonique et dépurative, excelle à éliminer toutes les scories, à rétablir l'harmonie dans le jeu des organes, à réveiller l'énergie vitale, en un mot à faire triompher la santé sur toutes les causes morbides qui la menacent. Nous voulons parler de la *Tisane Dussolin*, un des médicaments les plus simples et les mieux faits de la pharmacopée moderne. Sa base exclusivement végétale exempte des effets irritants qu'on reproche aux spécialités similaires. Et nous connaissons peu de catarrhes aigus ou chroniques, d'affections des reins ou de la peau, de désordres digestifs, de maladies des voies respiratoires qui ait résisté à son emploi. La *Tisane Dussolin* est le meilleur dépuratif, le tonique et le réparateur le plus actif que nous ayons observé, celui que nous recommandons de préférence, et le seul peut-être qui n'ait pas, comme ses pareils, les défauts de ses qualités.

D^r LELONG.

P. S. — La *Tisane Dussolin* se vend à Paris, à la pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne, et dans toutes les bonnes pharmacies, au prix de 4 fr. 50 le flacon.

Dernières Nouvelles

Dépêches de Paris

Samedi, 10 h. 15 du matin.

Le ministère

Ce matin, l'impression dominante est que l'ancien cabinet en entier restera aux affaires.

M. Dupuy, dit le *Matin*, a dû porter, dans la matinée, l'acceptation formelle de tous les membres de l'ancien ministère à M. Casimir-Perier.

M. Burdeau serait nommé président de la Chambre.

La conspiration de Marseille

On a découvert dans cette ville l'existence de la conspiration dont le but était l'assassinat de M. Carnot.

Cette conspiration est aujourd'hui connue de la police qui est sur la trace des affiliés.

La dernière réunion aurait été tenue à Cette, et c'est là que Caserio aurait été désigné par le sort pour perpétrer le crime.

Des arrestations sont imminentes.

12 h. 10 soir.

Le nouveau ministère

M. Dupuy, après avoir conféré avec ses collègues et de nombreux hommes politiques, a définitivement accepté la mission de former un cabinet.

A cet effet, il est allé ce matin chez M. Casimir-Perier lui faire part de cette intention.

HAVAS.

Théâtre de Saumur

Bureaux, 7 h. 3/4 — Rideau, 8 h. 1/4

Tournée BRASSEUR

SAMEDI 30 Juin 1894

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Vaudeville fantastique en 5 actes, de MM. Eugène Grangé et Lambert Thiboust.

M. ALBERT BRASSEUR jouera le principal rôle, dans lequel il représente dix personnages différents.

LE BRÉSILIEN

Comédie en 1 acte, de MM. Henri Meilhac et L. Halévy, musique de J. OFFENBACH.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS
Le Seul Véritable Alcool de Menthe c'est

L'ALCOOL DE MENTHE DE

RICQLÈS

Souverain contre Indigestions, Dysenterie, Choléra, Maux d'Estomac, de Cœur, de Tête. Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, calmant instantanément la soif et assainissant l'eau.

PRÉSERVATIF CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Eau de Toilette et Dentifrice exquis

Exiger le nom **DE RICQLÈS** sur les flacons.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 JUIN

FONDS		Est.		VALEURS DIVERSES		Russe		Bons de lot de 100 fr.	
3 0/0	100 30	— Obl. 3 0/0 nouv.	454 50	Gaz pour l'étranger	596 —	4 0/0 Consolid. 1 ^{re} et 2 ^e série	101 20	VALEURS FRANÇAISES	
3 0/0 amortissable	100 35	Lyon-Méditerranée	1470 —	Gaz Compagnie parisienne	1092 50	3 0/0 or 1891	88 85	OBLIGATIONS	
3 1/2 1894	106 90	— Obl. 3 0/0	453 —	Cie Transatlantique	315 —	Crédit foncier égyptien	453 —	Chemins Brésiliens 4 1/2	
SOCIÉTÉS DE CRÉDIT		Midi	1414 —	Omnibus de Paris	—	VILLE DE PARIS	—	Eaux Compagnie générale 3 0/0	
Banque de France	—	— Obl. 3 0/0 nouv.	442 50	Suez (actions)	2870 —	Oblig. 1855-60 3 0/0	573 50	Gaz Compagnie parisienne 5 0/0	
Comptoir national d'Escompte	508 50	Nord	1820 —	FONDS ÉTRANGERS		1865 4 0/0	550 —	Fiv-s-Lille	
Crédit Foncier	950 —	— Obl. 3 0/0 nouv.	474 —	Anglais 2 3/4	101 25	1871 3 0/0	430 50	Transatlantique 3 0/0	
Crédit Industriel	—	Orléans	1450 —	Autriche 4 0/0 or	98 70	1886 3 0/0	421 50	Panama 1 ^{re} série 6 0/0	
Crédit Lyonnais	737 50	— Obl. 3 0/0 1884 nouv.	458 —	Egypte Dette unifiée	102 75	1894 2 1/2 0/0	375 —	— 2 ^e série 6 0/0	
Société Générale	456 —	Ouest	1076 —	Espagne extérieure 4 0/0	65 50	CRÉDIT FONCIER	—	— 3 ^e série 6 0/0	
CHEMINS DE FER		— Obl. 3 0/0 nouv.	460 —	Hongrois 4 0/0 or	19 10	Communes 1879	493 50	Suez 5 0/0	
Est-Algérien	582 —	Ouest-Algérien	595 —	Italien 5 0/0	78 90	Foncières 3 0/0 1879	491 —	— 3 0/0	
— Obl. 3 0/0	428 —	— Obl. 3 0/0 nouv.	423 —	Portugais 4 1/2 0/0	165 50				

Etude de M^e BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ, avoué à Saumur.

D'UN JUGEMENT rendu par le Tribunal civil de Saumur, le 10 mai 1894, enregistré, au profit de M^{me} Marie Boucher, lingère, épouse du sieur Louis-Abel Maillet, domiciliée chez ses parents aux Huraudières, commune de Saumur, admise au bénéfice de l'assistance judiciaire par décision du bureau de Saumur, en date du 24 mai 1893, par défaut contre Louis-Abel Maillet, ci-devant journalier, demeurant à Saumur et actuellement sans résidence ni domicile connus en France.

Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux Maillet au profit de la femme.

Pour extrait,
BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ.

Etudes de M^e G. MABILLE DU CHESNE, avoué à La Flèche; de M^e BAUDET, avoué à Laon; et de M^e AMANT, notaire à La Flèche.

Succession vacante de M. Courtillier

A VENDRE

Aux enchères publiques
LE DOMAINE

PERRAY

ET DEPENDANCES
D'une contenance totale de 129 hectares 29 ares 75 centiares
Situés commune de Précigné, canton de Sablé-sur-Sarthe, arrondissement de La Flèche (Sarthe).
Sur la mise à prix de 216,000 fr.

L'adjudication aura lieu le LUNDI 16 JUILLET 1894, à 2 heures de l'après-midi, à la Mairie de Précigné, par le ministère de M^e AMANT, notaire à La Flèche, commis à cet effet.

S'adresser, pour tous renseignements, à :

- 1^o M^e AMANT, notaire à La Flèche, rédacteur et dépositaire du cahier des charges;
- 2^o M. LÉTAUDY, commissaire-priseur à La Flèche;
- 3^o M. GLINEL, ancien notaire à Laon;
- 4^o M. GUILLAUME GILLET, propriétaire à Précigné, pour visiter les immeubles;
- 5^o M^e MABILLE DU CHESNE, avoué à La Flèche;
- 6^o M^e BAUDET, avoué à Laon.

Pour extrait,
G. MABILLE DU CHESNE.

UNE PERSONNE pouvant disposer de quelques heures désirerait trouver à faire des écritures.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Vieux Journaux
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A LOUER DE SUITE

Deux GRANDES MAISONS
Avec servitudes, écuries et beaux jardins, à Saumur,
L'une rue du Champ-de-Foire,
L'autre route de Rouen.

Et autre Maison

Au Pont-Fouchard
Sur la route Nationale et l'ancienne route de Boné.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT
Et de Rapport
A 3 kilomètres de Saumur.

BELLE MAISON nouvellement restaurée; tres vastes et très belles servitudes, jardins, vignes.

A LOUER OU A VENDRE

MAISON
ET VASTE JARDIN

La maison, avec grandes servitudes, pourrait convenir à une industrie quelconque.
A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, demander les clefs à M. BIZERAY, au Jagueneau.

THYROL DESINFECTANT

Préparé suivant la Formule du Conseil d'hygiène de Paris et recommandé par les sociétés médicales de la Capitale pour se préserver des Epidémies il a toutes les propriétés de l'Acide phénique et peut s'employer à sa place avec l'avantage immense de ne pas sentir mauvais.
Prix du flacon : 1 fr.

PHARMACIE NORMANDINE
G. DESCHAMPS
Rue Saint-Jean, SAUMUR.

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 49^e ANNÉE
6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.
Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, du D^r BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux qui reçoivent les jeunes femmes.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

DENTOL

Le Dentol est à la fois un désinfectant et un anesthésique. Il est employé par les dentistes pour la préparation des dents et pour la désinfection des instruments. Formules approuvées par l'Académie de Médecine. Bulletin de Médecine, 1892.

SI VOUS VOULEZ

Ne plus souffrir de dents, Les conserver, les blanchir; Guérir les inflammations des gencives; Détruire les microbes nuisibles de la bouche; Employer le DENTOL et la PÂTE DENTOL aux mêmes anti-septiques composés.

SE TROUVE CHEZ LES COIFFEURS ET PARFUMEURS

Entrepôt : 22, rue de l'Echiquier, Paris. Envoi franco du Prospectus sur demande.

Se trouve chez M. RENÉ, coiffeur, rue Saint-Jean, Saumur.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles et tombent-ils?

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Echiquier, PARIS. Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez : M. COUTARD, 30, rue d'Orléans; M. MACHET, rue Saint-Jean; M. RENÉ, rue Saint-Jean; M. PICHARD, rue Nationale; M. DAUBIGNY, coiffeur-parfumeur, 37, rue d'Orléans.

PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS

Pillet - Bersoullé

SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR

Morceaux de Musique

DÉFRAICHIS

POUR PIANO

BONS AUTEURS

30 Centimes PIÈCE

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

SPÉCIALITÉ d'Huile d'Olive vierge de Nice, 1 fr. 10 le 1/2 kilo, par bonbonne de 5 kil.

PRIMEURS, arrivages tous les jours

Cerises, Abricots, Amandes vertes, Bigarreaux, Asperges et Artichauts
RHUM, importation directe, depuis 1 50
SAMOS (recommandé) depuis 1 25
MALAGA vieux 1 50
FRONTIGNAN 2 »

Beurre de la Laiterie Angevine (St-Clément), arrivages tous les Mardis, Jendis, Samedis

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

Eau-de-Vie blanche pour Fruits

1,50 - 1,70 et 2 fr. le litre, Bouteilles reprises p^r 0,20

SIROPS (garantis pur sucre) le litre 2 fr. 25
Assortiment complet 1/2 — 1 40
ABSINTHE PERNOD le litre 4 »
AMER PICON — 2 75
RHUM, depuis — 1 50

Sucre, le kil., 1 fr. 05; Scié, 1 fr. 15

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN P^r ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES
LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES P^r FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

ÉPICERIE CENTRALE 28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR
Eau-de-vie blanche pour fruits (préparation spéciale)

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0 35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés
Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0 40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés
26 litres pour 25. — Livraison à Domicile.
Marmande, 43 degrés. 1.50 le litre (verre compris)
Montpellier, 45 — 1.75 —
Armagnac, 50 — 2.00 —